



HUBLLOT



La participation au 1^{er} salon sport plein air du 29 avril dernier est estimée à plus de 300 personnes.

Volume 43, numéro 5, mai 2023

JOURNAL MUNICIPAL

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron,
Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Abonnement :

<https://carletonsurmer.com/abonnement-a-linfolettre/>

Prochaine tombée : 9 juin à 16 h



Prochaine séance du conseil municipal

12 juin à 20 h : Séance ordinaire publique à l'hôtel de ville et sur le Web.

Pour assister en direct ou voir les séances en différé, cliquez sur <https://carletonsurmer.com/gouvernance-municipale/seances-conseil-municipal/>.



LA VILLE VOUS INFORME

Nouvelles normes pour protéger le paysage à Carleton-sur-Mer

La Ville annonce son intention de modifier la réglementation afin d'encadrer les interventions sur le paysage et l'abattage d'arbres sur son territoire.

La communauté est invitée à une consultation publique sur la modification de ces deux règlements, qui se tiendra le mardi 6 juin, à 19 h, au foyer du Quai des arts.

Le conseil municipal a adopté des avis de motion et deux projets de règlement lors de la séance régulière du 8 mai à cet effet. Le maire, Mathieu Lapointe, précise que les élus ont entendu les préoccupations des résidents et souhaitent doter l'équipe municipale d'outils d'intervention qui leur donne plus de pouvoir. « Avant tout, dit-il, nous souhaitons favoriser un développement harmonieux du secteur des montagnes. »

Les modifications proposées permettront de préciser les zones sensibles et de resserrer les normes lors d'intervention sur les montagnes, par exemple la construction ou rénovation de chalet ou d'aménagement, le déboisement et l'aménagement de sentiers. Les normes concernant la plantation, l'entretien et l'abattage d'arbres ont également été revues pour l'ensemble du territoire de la ville.

Dans cet esprit, une étude de caractérisation des paysages devrait être livrée à l'automne. Cette étude fournira un inventaire des paysages incontournables sur notre territoire. D'abord, il s'agira d'identifier les secteurs les plus sensibles, comme la montagne, les barachois et les bancs. Ensuite, l'étude déterminera comment ces zones se distinguent et ce qui justifie leur sauvegarde. Et puis, dans ce processus, la population sera consultée à l'automne. Enfin, l'étude se conclura par des recommandations, à l'hiver 2023-2024, qui permettraient d'encadrer l'aménagement du territoire, pour le préserver, le sauvegarder et, éventuellement, le

mettre en valeur. La Ville a l'intention d'augmenter la surveillance et de mieux accompagner les promoteurs, avant la réalisation des projets.

Services publics en mobilité durable

La Ville favorise la mobilité durable avec différents services et aménagements : électrification des véhicules, bornes de recharge, pistes cyclables, sentiers piétonniers, navette estivale, supports et stations de réparation pour les vélos, service de transport collectif, abribus et autopartage.

En plus de réduire le bruit ambiant, la circulation automobile et les gaz à effet de serre, ce concept favorise une meilleure santé et facilite l'accès aux moyens de transport, notamment pour les gens à faible revenu. De plus, la mobilité durable se traduit par une économie de coûts de déplacement pour les usagers. D'où les efforts de la Ville pour suivre la tendance!

Nouvelles bornes de recharge

En effet, deux bornes doubles de recharge seront installées au parc des Horizons. Ainsi, quatre cases de stationnement donneront accès à des bornes payantes de niveau deux. Ces bornes sont entièrement financées par le programme *4 500 bornes sur rues* d'Hydro-Québec. La Ville en sera l'unique propriétaire et gestionnaire.

Vélos électriques en libre-service

De plus, à partir de juin, huit vélos à assistance électrique seront disponibles en location. Ces vélos géolocalisés seront basés dans le stationnement est de l'hôtel de ville et au camping. Les modalités de location sont publiées sur le site de la Régim, gestionnaire de la plateforme de location et promoteur de cette initiative.

Forum régional

Enfin, la Régim organise les 1^{er} et 2 juin un forum régional sur le sujet. La Ville y présentera ses réalisations et ses projets en transport actif.

LA VILLE VOUS INFORME

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant

Année financière 2022

Le rapport financier 2022 a été déposé au conseil municipal le lundi 8 mai. Les documents détaillés sont publiés sur carletonsurmer.com.

Ce rapport est accompagné du rapport de l'auditeur indépendant sans réserve, émis par Raymond Chabot Grant Thornton, société de comptables professionnels agréés.

L'exercice financier consolidé 2022, incluant les états financiers de la Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer (SDMC) et du Quai des arts, s'est soldé par un déficit de fonctionnement de 14 287 \$.

À elle seule, la Ville a dégagé un excédent de 26 902 \$. En tenant compte du contexte inflationniste qui a eu un impact à la hausse sur les dépenses de la Ville et de l'achalandage du camping qui a été moindre que ce qui était budgété, l'administration municipale a veillé à faire un suivi serré du budget tout au long de l'année pour dégager ce léger excédent.

Concernant le déficit de la SDMC, il est en lien avec les investissements réalisés à même le budget de fonctionnement pour asphaltier un stationnement et pour y installer une borne de recharge pour voiture électrique. Ces investissements ont été financés avec l'excédent accumulé de l'organisme qui est maintenant de 110 687 \$.

Avec les résultats de l'exercice et un virement de 150 000 \$ vers le fonds de roulement, l'excédent accumulé consolidé au 31 décembre 2022 est maintenant de 578 698 \$. Alors que l'endettement net par 100 \$ de richesse foncière uniformisée est passé de 3,20 \$ en 2021 à 2,89 \$ en 2022.

Bien que la situation financière de la Ville se soit améliorée au cours des dernières années, les défis restent nombreux. L'explosion des coûts de construction et des taux d'intérêt aura un impact majeur sur la planification des projets d'investissements de la Ville. Il faut donc demeurer vigilant et

Résultats 2022

	Budget (\$)	Ville (\$)	Organismes contrôlés (\$)	Total consolidé (\$)
Revenus	9 365 000	9 563 622	619 898	10 119 647
Charges et autres éléments	9 365 000	9 536 720	661 087	10 133 934
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice	0	26 902	(41 189)	(14 287)

poursuivre la saine gestion des finances de la Ville pour maintenir des services de qualité aux citoyens.

Investissements en immobilisations

En 2022, les investissements en immobilisations se chiffrent à 2 266 500 \$. Les principaux éléments sont les suivants :

- 468 000 \$ Asphaltage, quartier Espace-Nature et autres routes;
- 448 000 \$ Camion déneigement et deux camionnettes;
- 383 000 \$ Garage du terrain de golf, réaménagement terrasse et asphaltage stationnement;
- 225 000 \$ Projet en cours, réfection de l'aréna;
- 96 000 \$ Toilettes écologiques, courbe route du camping et stationnement sentiers pédestres;
- 83 000 \$ Équipements nautiques et de neige, département incendie;
- 47 000 \$ Projet en cours, réfection des conduites du camping;
- 42 000 \$ Piste cyclable du banc;
- 32 000 \$ Aménagement, stationnement et station de recharge, véhicules électriques;
- 29 000 \$ Achat vélos électriques;
- 29 000 \$ Équipements, affichage et cabane annonceur au terrain de balle OTJ;
- 24 000 \$ Véhicule tout terrain pour traçage des pistes aux Arpents verts;
- 23 000 \$ Aménagement place du Vieux Quai.

Mathieu Lapointe, maire

Bilan saison hivernale

Portion non déneigée de la rue de la Montagne

Le comité de la montagne s'est réuni le 1^{er} mai dernier pour faire le bilan des activités de loisir dans la portion non déneigée de la rue de la Montagne. Les améliorations qui avaient été proposées avant l'hiver ont eu des effets majoritairement positifs. Les zones délimitées pour isoler les marcheurs, les motoneigistes et les adeptes de la glissade ont permis d'augmenter la sécurité des usagers et de les sensibiliser aux enjeux de sécurité. Le comité observe que la fréquentation du lieu a diminué par rapport à la période de pandémie et du fait que le damage du chemin a été suspendu pour améliorer la sécurité. Le comité recommande de continuer les communications sur les bonnes pratiques,

d'ajouter de la signalisation, d'installer des caméras à la barrière en remplacement du cadenas et de laisser les véhicules circuler en début et en fin de saison.

Appel d'offres : Dodge Ram 1500 usagé

La Ville de Carleton-sur-Mer demande des offres pour la vente d'une camionnette **Dodge Ram 1500, 2012, moteur 4,7 litres, 202 885 km** au compteur. La camionnette sera vendue telle que vue et sans garanties. L'acheteur sera responsable du transport à partir du garage municipal, 11, rue Comeau.



Modalités de soumission

Les soumissionnaires sont responsables de l'inspection

du véhicule. La camionnette peut être vue en prenant rendez-vous au préalable avec le directeur des travaux publics au 418 364-7073, p. 236.

Le paiement et le transfert des immatriculations, le cas échéant, devront être complétés dans les 30 jours suivant la résolution de vente adoptée par le conseil municipal. Les taxes (TPS et TVQ) seront appliquées au montant de la vente.

Les propositions pour la camionnette devront être déposées dans une enveloppe scellée portant la mention « Dodge Ram 2012 » avant le 1^{er} juin, à 14 h, à l'hôtel de ville. Les propositions seront ouvertes à cette heure dans la salle Lavoie-St-Laurent. La Ville se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des propositions qui lui seront présentées et de n'assumer aucune obligation ni aucuns frais envers les soumissionnaires.

Vincent Leblanc, directeur des travaux publics

Sarah Auger, chargée de projet en environnement



En lien avec la lutte contre les changements climatiques et dans un souci d'adaptation, la Ville a engagé Sarah Auger d'avril à septembre 2023. À titre de chargée de projet en environnement,

M^{me} Auger créera du matériel de sensibilisation, organisera des activités et des formations et récoltera des données sur le terrain afin de formuler des recommandations.

Le bois de mer, un joyau sous-estimé

Quoi de plus commun qu'une plage recouverte de bois de mer en Gaspésie? Les branches et les troncs tombés par de forts vents, par le travail d'un castor, par une coupe forestière ou par une inondation voyagent de la forêt à la plage par les cours d'eau. Ce parcours accidenté peut durer quelques semaines, des mois, voire des années. Le bois se trouve lessivé et blanchi par son passage de l'eau douce à l'eau salée, puis dérive jusqu'à nos plages.

En se déposant dans le sable et les cailloux, à la limite des marées les plus hautes, ces débris forestiers captent les sédiments et le sable qui, autrement, s'échapperaient vers la mer avec les courants et le vent.

L'armure de protection des plages

Le bois de mer joue alors un rôle critique contre l'érosion des berges et stabilise le sol de la plage. Des plantes de bord de mer, ainsi protégées des aléas marins, peuvent s'y enraciner. Leurs racines retiennent à leur tour les sédiments sur place. C'est ainsi que la végétation se rapproche du rivage, protégée par une armure de bois. Ce bouclier se décompose ensuite grâce aux micro-organismes et insectes qui y élisent domicile. Et puis, le bois grouillant de vie nourrit les oiseaux.

Comment protéger cet allié de la lutte contre l'érosion

Il est préférable de laisser le bois de mer où il se trouve et d'amener son propre bois lorsqu'on allume un feu sur la plage. Le bois de mer finit trop souvent en feu de grève, empêchant leur destinée initiale de nourrir la biodiversité, de servir de protection pour les plantes et de conserver le sable ou les cailloux sur la plage. Passez le mot!

Comité ZIP Gaspésie

Circulation sur le banc de Saint-Omer

L'érosion sur le banc de Saint-Omer entrave la sécurité sur la voie de circulation des véhicules. Le passage du côté nord du boisé demeure hasardeux en raison du dénivelé et des marées. Dans ce contexte, l'entretien des poubelles dans la portion ouest du banc n'est plus possible. La Ville invite les usagers à faire preuve de prudence et à utiliser les poubelles situées avant d'arriver à la zone boisée.

L'effet combiné des petits gestes préserve notre capital

Le comité des usagers du barachois de Saint-Omer rappelle l'importance de préserver le bois de mer et de ne pas piétiner la végétation. On demande la collaboration de tous pour :

- stationner dans les zones de stationnement prévues à cette fin;
- éviter de piétiner et d'écraser la végétation, dont l'élyme des sables ou blé de mer, entre autres;
- ramasser les déchets.

Quand ils s'additionnent, ces petits gestes ont un impact majeur sur la préservation de nos sites exceptionnels.

Traitons les élus.es comme du monde!

À certains endroits, des élu(e)s et des employé(e)s municipaux reçoivent des insultes et des menaces en ligne. Peu importe la situation, débattons avec respect. Nous sommes en faveur d'une saine démocratie municipale.

Menacer les élu(e)s ou les employé(e)s municipaux, ça n'a jamais rien changé. Pour vous faire entendre, plusieurs canaux de communication sont à votre disposition, comme le formulaire de requête, les consultations publiques ou les séances du conseil municipal.

Il y a d'autres moyens de se faire entendre



Votre gouvernement

Québec



EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Contre la menace des plantes exotiques envahissantes

Par définition, les espèces exotiques envahissantes (EEE) viennent d'ailleurs. Colonisant rapidement de nouveaux sites, elles remplacent les espèces natives et forment des peuplements dominants. Cela menace la biodiversité locale et peut diminuer la valeur marchande des propriétés. De plus, leur dispersion constitue un risque pour l'environnement, l'économie et la santé. Le mieux est d'éviter qu'elles s'introduisent dans un nouveau milieu.

C'est pourquoi la Ville a produit trois fiches d'espèces préoccupantes sur son territoire : le panais sauvage, la renouée du Japon et le roseau commun. Consultez carletonsurmer.com ou passez à l'hôtel de ville pour avoir une copie.

La science participative permet aux citoyen(ne)s d'enrichir les données sur les plantes envahissantes au Québec. Quand une EEE est repérée, il suffit de transmettre une photo et la localisation de l'observation via la plate-forme Sentinelle. Une fois vérifiée et approuvée, l'observation est intégrée à cette base de données accessible à tous.

Pour faire sa part, chaque résident peut :

- cultiver des espèces d'ici;
- s'informer pour éviter d'implanter des EEE;
- repérer les EEE sur sa propriété et s'en débarrasser en mettant tous les résidus dans un sac destiné à la poubelle; pas de compost ni de rejet dans la nature;
- nettoyer soigneusement les équipements, comme tondeuse et pelle, après l'intervention.

Reconnaître et contrôler les EEE • 13 juin à 18 h 45

Activité gratuite sur le trottoir de bois, en face du manoir Belle-Plage. Reportée au lendemain en cas de mauvais temps. Atelier participatif pour démystifier trois espèces exotiques envahissantes (EEE) : le panais sauvage, la renouée du Japon et le roseau commun.

Après une présentation de notions élémentaires, les participants seront initiés à l'arrachage et au contrôle du panais sauvage. Prévoir des vêtements longs et des bottes de pluie.

Informations : Sarah Auger, asarahauger@gmail.com.

AVIS PUBLICS

Avis détaillés sur <https://carletonsurmer.com/avis-publics/> et sur le babillard de l'hôtel de ville.

Demande de référendum, commentaire et information : urbanisme@carletonsurmer.com.

Consultation publique

6 juin à 19 h au foyer du Quai des arts

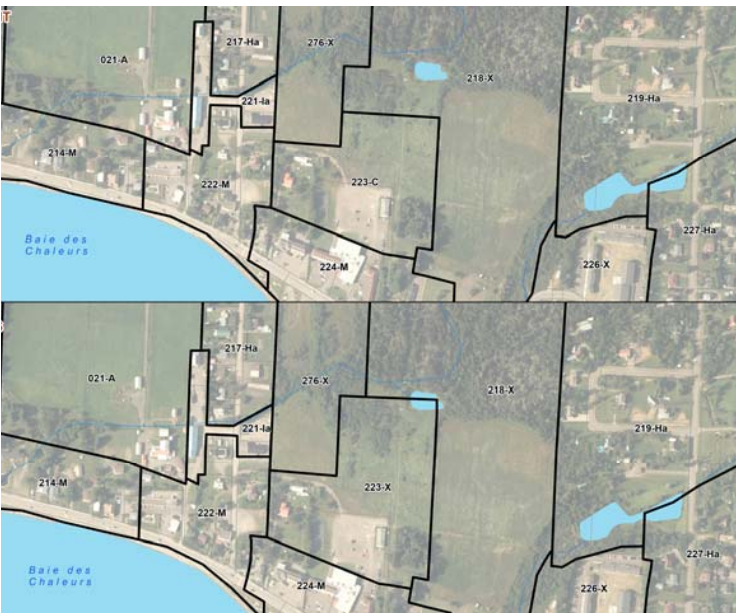
- Projet de règlement 2023-481 régissant les normes en matière de plantation, entretien et abattage d'arbre.
- Projet de règlement 2023-482 pour protéger et mettre en valeur certains secteurs d'intérêt, notamment les sommets et versants de montagnes. Le règlement porte sur la forme et l'aménagement des terrains, le tracé des rues, l'implantation des bâtiments et leur intégration architecturale.

Approbation référendaire

Le projet de règlement suivant peut faire l'objet d'une demande de participation à un référendum :

- 2^e projet de règlement 2023-480, afin d'agrandir la zone 223-C et d'y créer une nouvelle zone récréotouristique 223-X.

Date limite pour demander un référendum :
17 mai à 16 h.



Avis public relatif à la propriété de certaines voies ou parties de voies ouvertes au public

Avis public est donné par les présentes.

Que la Ville de Carleton-sur-Mer entend se prévaloir des dispositions de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1) afin de devenir propriétaire de voies ou de parties de voies ouvertes au public depuis au moins dix (10) ans et ci-dessous énumérées. Le texte de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1) est le suivant :

« Art. 72. Toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient propriété de la municipalité locale dès que sont accomplies les formalités prévues au présent alinéa, soit :

- « 1° la Municipalité adopte une résolution identifiant la voie concernée, soit par sa désignation cadastrale lorsque son assiette correspond à celle d'un ou de plusieurs lots entiers du cadastre en vigueur, soit, dans le cas contraire, par une description technique préparée par un arpenteur-géomètre;
- « 2° le cas échéant, une copie de la description technique, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la Municipalité;
- « 3° la Municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant :
 - « a) le texte intégral du présent article;
 - « b) une description sommaire de la voie concernée;
 - « c) une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

« La deuxième publication doit être faite après le 60^e et au plus tard le 90^e jour qui suit la première.

« Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la Municipalité soumet, au ministre responsable du cadastre, un plan cadastral montrant la voie devenue sa propriété par l'effet du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

« La Municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux trois premiers alinéas ont été accomplies.

« Tout droit relatif à la propriété du fonds de la voie visée auquel un tiers pourrait prétendre est prescrit si le recours approprié n'est pas exercé devant le tribunal compétent dans les trois ans qui suivent la dernière publication prévue au paragraphe 3° du premier alinéa.

« La Municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard d'une voie sur laquelle elle a prélevé une taxe au cours des 10 années précédentes. »

Description sommaire des voies concernées par le présent avis

- Rue Cartier-Chaleurs : lot 3 548 305 et lot 3 547 813, cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2; et
- Rue des Érables : lot 3 548 244, cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 2.

Avis est également donné que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* ont été accomplies.

La Ville de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de la séance ordinaire du 12 décembre 2022, la résolution numéro 22-12-254 identifiant les voies ou parties de voies concernées par cette description sommaire.

Donné à Carleton-sur-Mer, ce 10^e jour du mois de février 2023

Antoine Audet, directeur général et greffier



Semaine des sciences et de l'innovation

Le Ciradd, centre de recherche affilié au cégep de la Gaspésie et des Îles, organise un marathon de sciences avec une dizaine d'activités destinées à toute la population. Programmation complète sur ciradd.ca.

14 mai

- De 10 h à 12 h au parc Germain-Deslauriers : Rallye-recherche familial sur les changements climatiques.

16 mai

- De 17 h à 19 h 30 au Ciradd : Risques côtiers à Vivier-sur-Mer, un jeu « sérieux » pour mieux s'adapter aux risques côtiers.

17 mai

- De 10 h 45 à 11 h 45 à l'école Antoine-Bernard : Panel de discussion sur les carrières en recherche;
- De 13 h à 14 h au Quai des arts : Pièce de théâtre *La stupidité naturelle*;
- De 14 h à 17 h 30 au Centre sportif Carleton : Kiosques scientifiques d'élèves du niveau collégial.

18 mai

- De 7 h à 9 h à l'hôtel Le Francis : Déjeuner-conférence sur les objectifs de développement durable, avec la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs;
- Dès 18 h au Naufrageur : Soirée de vulgarisation scientifique, *Pinte de science*.

19 mai

- De 7 h à 18 h : Table ronde, *Science et médias : mission (im)possible?*, avec le Festival international du journalisme de Carleton-sur-Mer.



Forum régional sur la mobilité durable

1^{er} et 2 juin

La Régim invite des intervenants à réfléchir ensemble sur les pratiques de transports au Centre des congrès de la Gaspésie. Seront présents, des gens du monde municipal, des aménagistes, des urbanistes et des organisations partenaires du transport actif et collectif, comme la direction de santé publique GÎM et le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

VIE ÉCONOMIQUE

Lauréats scolaires des prix régionaux OSEntreprendre

De jeunes Québécois, appuyés par leurs intervenants scolaires, se sont démarqués au 25^e Défi OSEntreprendre. En osant réaliser leur projet, ils contribuent à bâtir une communauté fière, innovatrice, engagée et prospère.

Catégorie primaire 1^{er} cycle

École Bourg, projet *De la graine à l'assiette!*, classe de 2^e année. Les élèves de Cindy Labillois font des semis de tomates pour les vendre ou les transformer en salsa, qui sera également vendue pendant la semaine de la famille. Ils ont récupéré des berlingots de lait pour faire les semences.

Catégorie primaire 2^e cycle

École Bourg et école des Audomarois, projet *Ma ville, mon empreinte, ma fierté*. Sous la supervision d'Isabelle Richard, une centaine d'élèves ont identifié leurs endroits préférés dans la ville. Puis, ils ont créé des oriflammes qui seront installées aux parcs Germain-Deslauriers et La Grande-Envolée.

Catégorie formation professionnelle et éducation des adultes

Centre de formation professionnelle l'Envol, projet *Village de gnomes* du groupe d'intégration sociale.

Aménagement d'un petit village avec des bûches, dans un secteur du sentier Bastien. Le village est destiné principalement aux enfants et s'inspire des thèmes de la récupération et d'éviter la surconsommation.

Nouveau bar à desserts

En juin, l'hostellerie Baie Bleue ouvre le nouveau comptoir *Churros et crème glacée*, une crèmerie avec bar à desserts qui propose un grand choix de gâteries sucrées.

VIE COMMUNAUTAIRE

Jardin communautaire

13 mai dès 9 h • Corvée de démarrage

Des parcelles de 15 x 15 pieds sont encore disponibles au coût de 20 \$ pour la saison.

Information :

jardincommunautaire.carleton@gmail.com

Congrès des Lions

19, 20 et 21 mai

Célébrant 54 années d'existence, le club Lions accueille le congrès du district U-3 au Centre des congrès de la Gaspésie. Plus de 250 membres des régions Bas-St-Laurent, Gaspésie, Côte-Nord, Îles-de-la-Madeleine et St-Pierre et Miquelon participeront à ce rassemblement.

Information : Denyse Bourgoïn
418 364-7159

Nettoyage du printemps et distribution d'arbres

20 mai de 10 h à 12 h au parc Germain-Deslauriers

Le comité de développement durable du Cégep de la Gaspésie et des Îles organise une corvée de ménage sur la plage et une distribution d'arbres pour les participants.

Marché de la seconde chance

1 juin de 9 h à 16 h

Vente de garage collective organisée par la Ressourcerie Baie verte, au 1016, boulevard Perron. Cet événement permet de mettre en valeur l'offre d'articles usagés dans la communauté. On peut réserver un emplacement, d'ici la fin mai, au coût de 15 \$. Ce montant sera versé à la Maison d'Aide et d'hébergement l'Émergence.

Activités, casse-croûte et animation prévus sur place.

Réservation : 581 886-8051
dons@ressourceriebaieverte.com



Rendez-vous au Quai des arts les 19, 20 et 21 mai

La majorité des activités sont gratuites, mais les places sont limitées. Réservation : 418 364-6822, 1 <https://carletonsurmer.tuxedobillet.com/>.

19, 20 et 21 mai au Centre d'artistes Vaste et Vague

Nujen, les combattantes. Exposition photo sur la résistance féminine de soldates qui ont chassé l'État islamique du Kurdistan syrien. Accès libre.

19, 20 et 21 mai à 11 h à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé

À propos des fausses nouvelles. Ateliers pour mieux s'informer et contrer la désinformation. Accès libre.

19 mai			21 mai		
14 h	Les grands enjeux du journalisme	Rencontre animée par Colette Brin, directrice du Centre d'études sur les médias de l'Université Laval.	9 h 30	État de la langue française dans nos radios	Discussion animée par Charles-Alexandre Tisseyre, de Radio-Canada.
15 h 30	Ukraine, si loin, si proche	Jean-François Lépine recueille les témoignages de journalistes qui couvrent le conflit depuis le début.	11 h	Le roman de l'actualité	Dialogue entre les auteures, Florence Aubenas et Perrine Leblanc.
17 h	Information scientifique : mission (im)possible?	Table ronde animée par Marie Lambert-Chan, journaliste à Radio-Canada; avec le concours du Ciradd.	14 h	René Lévesque, à l'aube d'une pensée	Lecture publique de ses récits par Catherine Audet, Kevin Doyle et Pierre-André Bujold.
19 h 30	Cérémonie d'ouverture, suivie de <i>Paroles de journalistes</i>	Théâtre documentaire avec les récits de cinq journalistes, en collaboration avec le Théâtre À tour de rôle. Rencontre avec le public après la représentation.	15 h 30	Les chroniqueurs vont-ils remplacer les journalistes?	Table ronde avec Régis Lebeaume, Mylène Moisan et Isabelle Hachey, animée par Valérie Gaudreau, rédactrice en chef du Soleil.
20 mai			17 h	Du journalisme à la politique, de René Lévesque à Martine Biron	La grande tentation décortiquée avec Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie; Paule Robitaille, ex-députée libérale et Alexis Deschênes, avocat et ex-candidat du Parti Québécois.
9 h 30	Les déserts médiatiques; comment s'organiser?	Discussion sur l'érosion de l'information régionale animée par Isabelle Lévesque, Radio-Canada.	19 h	Gülstan, terre de roses	Documentaire sur le quotidien de femmes révolutionnaires qui ont affronté Daech au Kurdistan, suivi d'une rencontre avec la réalisatrice, Zaynê Akyol.
11 h	René Lévesque et les journalistes, histoire d'une relation tumultueuse	Les relations tumultueuses de l'ancien premier ministre avec la presse, les raisons d'un désamour.	Fondation René Lévesque présente		
14 h	Actualité : la grande fatigue!	Discussion sur l'«infobésité», la surcharge d'information, animée par Éric Trottier, éditeur du Soleil.			
15 h 30	Grand entretien avec Florence Aubenas	Par Jean-François Lépine. Florence Aubenas, reporter au quotidien <i>Le Monde</i> et auteure, est une journaliste parmi les plus singulières et talentueuses de sa génération.			
17 h	L'info hyperlocale va-t-elle sauver le journalisme?	Discussion animée par Marie-Eve Martel de la Presse canadienne.			
17 h	International : Retours terrain	Sabrina Myre et Mathieu Carbasse, boursiers du Fonds québécois en journalisme international (FQJI), partageront réflexions, leçons et expériences, tirées de leurs plus récents reportages en Syrie et en Ukraine. Accès libre, à la biblio.			
20 h	Paroles de journalistes	Théâtre documentaire avec les récits de cinq journalistes, en collaboration avec le Théâtre À tour de rôle. Rencontre avec le public après la représentation.			

SPORT ET LOISIRS

10^e Marathon Baie-des-Chaleurs

3 juin de 12 h 30 à 17 h

Journée familiale avec le dévoilement du nouveau parcours Bouge ainsi que musique, jeux, animation et courses jeunesse 1 km et 3 km.

4 juin de 7 h à 15 h

Parcours chronométrés :

- distances de 5; 10; 21,1 et 42,2 km;
- seul ou en équipe de 2 à 4 participants pour tous;
- à la course ou à la marche.

Rendez-vous à la microbrasserie le Naufrageur entre 13 h et 15 h pour le spectacle d'après-course.

La **remise des dossards** se fait sous le chapiteau, sur le site, le samedi 3 juin entre 12 h 30 et 17 h et à partir de 7 h le dimanche 4 juin.

Surveillez les **rabais gourmands** et prix spéciaux dans les



restaurants participants!

Attention en circulant!

L'accès au parc Germain-Deslauriers se fait à pied. Plusieurs stationnements se trouvent aux abords du parc, dans la route du Quai et au parc des Horizons.

Sections à surveiller durant l'événement :

- Promenade des Acadiens fermée aux véhicules entre le 1^{er} et le 4 juin.
- Avenue du Phare fermée le 4 juin entre 8 h et 11 h.
- Accès limité à la route du Quai le 4 juin entre 8 h et 14 h.

Vigilance le long du boulevard Perron et de la route 132 vers l'ouest, entre la route du Quai et le parc La Grande-Envolée, où plusieurs participants et points de ravitaillement seront présents.

Merci de **RALENTIR!** Respectez la signalisation et les consignes des bénévoles!

Intéressé.e à prendre part comme participant ou bénévole?

Communiquez avec eux : info@marathonbdc.com | 418 364-7073 poste 240.

Inscription au www.marathonbdc.com jusqu'au 31 mai en ligne ou sur place le 3 juin.



Journée plein air • 17 juin

De 10 h à 16 h : Atelier vélo de montagne

Atelier au parc régional du Mont-Saint-Joseph sur les choix d'itinéraire, la préparation de sortie et des conseils techniques en sentier. Rendez-vous au bâtiment d'accueil. Reprise le 18 juin en cas de pluie.

Coût : 40 \$, détenteur d'une passe de saison de vélo de montagne; 55 \$, incluant un billet journalier. Places limitées.

Inscriptions sur montsaintjoseph.com : <https://bit.ly/3nDi2Nv>. Cliquez sur *Billets journaliers et événements*.

De 15 h à 19 h : Initiation à la planche à pagaie (SUP) et à la planche à voile

Formation à Écovoile pour les 12 ans et plus.

Coût : 30 \$. Taxes, équipement et souper BBQ inclus!

Places limitées : 10 personnes pour le cours de planche à pagaie et 5 pour la planche à voile.

Inscription sur Sport-plus avant le 9 juin : <https://bit.ly/42gW5CP>.

De 19 h à 20 h 30 : Île flottante en SUB au coucher du soleil

Activité spontanée et gratuite à Écovoile. Invitation à former une île flottante sur la baie avec votre planche à pagaie et vos amis au coucher du soleil! Information : animation@carletonsurmer.com.

Jeux des 50 ans et plus

15 au 18 juin

L'événement régional se déroule à Maria et à Carleton-sur-Mer sous la présidence d'honneur de Lise Element et de Laurette Poirier.

Tournée des parcs

Activité familiale • 13 mai de 14 h à 16 h

La Maison de la famille Avignon lance sa tournée des parcs au parc Germain-Deslauriers. Il y aura des jeux libres pour les enfants de 0 à 8 ans et leurs parents.

Un nouveau croque-livres sera lancé à cette occasion. Apportez vos livres à donner!

Yoga

Session printemps de Julie Gauthier

Les lundis du 8 au 29 mai durant 1 h au studio Tracadièche, 48, rue de la Boulangerie.

- 16 h 30 slow flow
- 17 h 45 vinyasa flow
- 19 h yoga yin

Coût 60 \$/session ou 20 \$/cours.

Bingo

- Les mercredis à 19 h à l'OTJ, bingo organisé par le club des 50 ans et plus de Saint-Omer.
- Les vendredis à 19 h à la salle Charles-Dugas.

SPORT ET LOISIRS

Lancement de la saison de golf

2023 s'annonce une saison de transition avec l'arrivée d'Alexandre Parent à la direction du golf. M. Parent est en poste depuis l'automne 2022 en vue de planifier la saison 2023. Félix Landry s'est aussi joint à l'équipe à titre de surintendant. L'équipe prépare l'ouverture du terrain, qui s'annonce tôt cette année, si les conditions météorologiques continuent d'être favorables.

Nouveautés

- La boutique de vêtements, d'équipements et d'accessoires a migré au 2^e étage du chalet. Les voiturettes électriques manuelles et un espace d'entreposage sont déménagés au rez-de-chaussée, ce qui libère l'usage des douches.
- Un service d'installation de gripes sur les bâtons est maintenant offert, avec un inventaire de gripes pour tous les types de bâtons, incluant les fers droits.
- Le champ de pratique comporte désormais des indications de distance, des cibles et de nouvelles balles de pratique.
- Un projet de club junior se concrétise cette année avec Bouge pour que ça bouge.

Surveillez la date d'ouverture et les promotions sur la page Facebook @golfcarletonsurmer!

Information : 418 364-3434, <https://golfcarletonsurmer.com/>.

Clubs des 50 ans et +

OTJ

- 27 mai : souper de la fête des parents.
- 3 juin à 13 h : Tournoi de cribble.
Inscription : Régent Leblanc
418 364-6200.

Salle Charles-Dugas

- 13 mai à 20 h : Soirée de danse avec Raymond Savoie. Coût : 8 \$.
- 20 mai à 13 h : Tournoi de cribble
Coût : 10 \$.
Inscription : Dora Landry
418 364-7667.

VIE COMMUNAUTAIRE

Bénévolons à l'unisson!

Le 21 avril dernier, environ 125 personnes ont participé à l'apéro des bénévoles. La Ville organise cet événement annuel pour

reconnaître l'apport fabuleux de ces personnes dans la dynamique communautaire. Merci à tous les bénévoles de s'impliquer et félicitations aux lauréats qui se sont démarqués cette année! Photos de la soirée : David Langlais.

Organisme sportif et de loisir de l'année : Club de soccer de Carleton-sur-Mer



Le conseiller, Jean-Simon Landry, a remis le prix à Luce Plourde pour le club de Soccer. La constance de ses efforts et la résilience de ses bénévoles maintiennent cet organisme sportif vivant. Ils ont le chic de réaliser de grands accomplissements sur un grand terrain avec très peu de moyens. Ils marquent des buts gagnants avec un esprit de communauté remarquable. Ils créent un espace rassembleur pour des parents et des jeunes qui ne se côtoieraient peut-être pas autrement.

Les rôles se transmettent dans cet organisme de génération en génération : les anciens joueurs deviennent de jeunes parents et de jeunes entraîneurs, puis des arbitres.

Leur engagement est fort! On voit que leur implication prend racine dans un élan du cœur. Ils ont réussi à répartir les tâches de communication, de trésorerie et de promotion entre parents. Ils ont récemment renouvelé leur équipement. Le club de soccer témoigne que sans bénévoles, il n'y a pas d'équipe! Mention spéciale à Jonathan Fyfe, Florence Bouchard et Annabelle Poupart qui portent leur voix jusqu'à la table du Club de soccer Baie-des-Chaleurs.

Organisme culturel de l'année : Théâtre À tour de rôle

Le conseiller, Régis Leblanc, a remis le prix à Pascale Joubert, directrice générale et artistique. L'organisme culturel honoré prend racine en 1982 dans un garage municipal aménagé pour donner vie au théâtre la Moluque.

Quelques années plus tard, sont fondées, Les Productions À tour de rôle. Les années passent ainsi que les



directeurs artistiques et les différents membres du conseil d'administration. L'histoire est magnifique et on peut prendre la mesure de l'extraordinaire évolution de cet organisme culturel en visitant son site Web.

En 2020, pandémie oblige, on annule pour la première fois une saison théâtrale estivale et la programmation de 2021 s'en trouve chamboulée. Le CA tient la barre et marque l'histoire en embauchant une directrice de l'administration et du développement, Pascale Joubert, qui deviendra un an plus tard la première directrice générale et artistique.

S'ensuit une période d'effervescence organisationnelle et artistique. L'équipe s'agrandit, les mandats apportent beaucoup d'innovations, la communauté y trouve une place privilégiée où la parole s'exprime sous différentes formes. Cette vague de changements a aussi conduit à la nouvelle appellation de l'organisme qu'on identifie maintenant comme le Théâtre À tour de rôle.

Organisme communautaire de l'année : Unité 30-Chaleurs de la Garde côtière auxiliaire canadienne



Le conseiller, Esteban Figueroa, a remis le prix à Robert (Bob) Leblanc. L'organisme communautaire gagnant cette année œuvre depuis de nombreuses années à la prévention et la sécurité sur notre principal plan d'eau, la baie des

Chaleurs. Ses bénévoles se spécialisent dans les activités de recherche et de sauvetage maritimes. Leur mission est de sauver des vies avec leurs propres embarcations.

En mars dernier, cet organisme a reçu deux prix de la Garde côtière canadienne, en reconnaissance de son implication dans la promotion de la sécurité nautique :

- Prix de reconnaissance *Recherche et sauvetage 2022* soulignant, entre autres, sa participation au reportage *Vivre de la mer : Sauvetage en mer*, produit par Gaspa vidéo pour la chaîne Ma communauté;
- *Prix Excellence prévention 2022* à un de ses membres de longue date, Robert (Bob) Leblanc, pour la réalisation du projet *Les enfants ne flottent pas/Kids dont float*, en collaboration avec la Ville.

Bénévole jeunesse : Raphaëlle Thibodeau

Raphaëlle Thibodeau est finissante en Techniques de comptabilité et de gestion au Cégep de la Gaspésie et des Îles – Campus de Carleton. Sa nomination comme bénévole jeunesse de l'année trouve tout son sens dans son parcours. Elle rayonne par son leadership, son sens des responsabilités et sa fiabilité.



Elle s'est impliquée dans l'association étudiante pendant tout son parcours collégial, dont deux années à titre de présidente. Elle a su mobiliser ses confrères et consœurs pour constituer une association étudiante dynamique, qui s'est donné la mission d'offrir un milieu de vie agréable à la communauté étudiante pendant et après la pandémie. Les talents d'organisatrice de Raphaëlle ont été mis à profit lors d'événements sociaux de l'Association étudiante. Elle a su favoriser des rassemblements tout en posant la sécurité au centre de ses préoccupations, ce qui lui a mérité la confiance et le respect des intervenants du cégep.

Raphaëlle s'est également démarquée auprès de ses enseignants par sa participation active et son engagement dans ses études. Sa disponibilité pour représenter son programme et son campus lors d'événements démontre également la fierté qu'elle porte pour sa communauté et sa région. Raphaëlle a démontré sa capacité à s'impliquer dans son milieu, à assumer ses responsabilités, à respecter ses engagements scolaires et à s'octroyer des moments de loisir à travers ses trois années d'études collégiales. Son attitude est inspirante et c'est pourquoi elle mérite le prix de bénévole jeunesse de l'année.

Bénévoles de l'année : Pierre Landry

Le maire, Mathieu Lapointe, a remis la bourse Germain-Deslauriers à Pierre Landry. Ce bénévole s'implique dans sa communauté depuis quelques décennies. On le dit avenant, dévoué et à l'écoute des besoins du milieu et des gens qui l'animent.



Ponctuel et respectueux, il aime venir en aide aux organismes et à leurs événements. Il a le souci du travail bien fait et souhaite offrir le meilleur de ses capacités en respectant les échéances et le rythme de l'organisme accompagné.

Passionné de musique blues, il a été bénévole pendant de nombreuses années dans le Maximum Blues, festival international qui a fait rayonner Carleton-sur-Mer durant un bon nombre d'années. Il s'est aussi impliqué dans l'association des scouts dans les années 1990.

Son expertise et son expérience ont aussi bénéficié à l'organisation du marathon Baie-des-Chaleurs et du Raid international gaspésien, deux événements rassembleurs qui mettent les beautés locales en valeur.

Ces dernières années, cet homme infatigable n'a pas ralenti son engagement auprès de la communauté. On le trouve dans la Fête des artisans de la coopérative La Héronnière, il siège sur les conseils d'administration du Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et il occupe la présidence du conseil d'administration de la radio communautaire CIEU FM.

Depuis 2019, M. Landry consacre temps et énergie à tracer les sentiers Bastiens, hautement fréquentés des petits et grands et qui contribuent à maintenir de saines habitudes de vie.

Le hockey dans l'ADN d'une bénévole engagée

Un prix ExcÉlan à Shirley Litalien

Le 3 juin prochain, l'URLS décernera un prix ExcÉlan à Shirley Litalien, qui s'implique bénévolement dans l'association du Hockey mineur de Carleton-sur-Mer depuis une quinzaine d'années. Après ses débuts lors des pratiques, elle s'est jointe au comité du tournoi Atome Siflix, puis est devenue gérante d'équipe, pour finalement siéger au conseil d'administration de l'association, qu'elle préside aujourd'hui avec un bel aplomb. Elle s'implique aussi en tant que registraire pour administrer les aspects règlementaires. Elle coordonne l'horaire des pratiques et des matchs Atome, Pee-wee, Bantam et Midget. Ses compétences sont régulièrement mises à profit dans la gestion de l'aréna, en particulier pour mieux répondre aux besoins des coaches, des parents et, surtout, des enfants.

Elle-même hockeyeuse pendant une trentaine d'années dans les ligues mineures, puis dans les équipes féminines gaspésiennes et la ligue adulte, elle témoigne que le hockey représente beaucoup plus qu'un sport. Selon elle, c'est aussi un lieu de socialisation et de dépassement de soi. Le bien-être des



joueurs et joueuses lui tient beaucoup à cœur. Voir les jeunes sur la glace avec un grand sourire aux lèvres et de belles joues rouges les samedis et dimanches matin, c'est sa plus belle récompense!

M^{me} Litalien a réussi un tour de force durant la pandémie pour que chacun, chacune, puisse pratiquer son sport en dépit des consignes sanitaires qui évoluaient constamment. Avec la fermeture de l'aréna Léopold-Leclerc à l'hiver 2023, on a pu adapter des solutions et partager la glace des arénas de Nouvelle et de New Richmond avec d'autres organisations grâce à son ouverture d'esprit. Cette année, environ 150 jeunes ont pratiqué leur sport avec sa contribution et celle de son équipe à l'association du Hockey mineur.

En effet, Shirley Litalien est une femme d'équipe qui a le hockey dans son ADN et sur qui on peut compter. Félicitations pour ce prix hautement mérité!

La pêche aux coques, c'est dans notre ADN!

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles, l'Écomusée Tracadieche, le Laboratoire de recherche en patrimoine et le CIRADD ont eu l'idée de documenter la pratique de la pêche aux coques, ce pan de notre patrimoine vivant. Outre deux causeries présentées dans les programmations de l'Écomusée et du festival La Virée Trad, différents outils de vulgarisation sont issus de leur recherche :

- Vidéos : <https://www.youtube.com/@ciraddinnovation>;
- Podcast : https://www.youtube.com/watch?v=irwLu1LR_g&t=2468s;
- Nouvelle fictive inspirée de la pêche aux coques, par Elisabeth Cardin : <https://mangetonstlaurent.com/peche-coque-et-vives-eaux/>.

Billetterie du Quai des arts : 418 364-6822, 1
<https://carletonsurmer.tuxedobillet.com/>

Bibliothèque

Information : 418 364-7103
bibliotheque@carletonsurmer.com.

Écrire sous la contrainte • 26 mai à 13 h 30

Atelier de création littéraire avec Éric Dupont, à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé. Inscription obligatoire, au coût de 20 \$, au 418 364-7103. Places limitées.

Centre d'artistes Vaste et Vague

418 364-3123 | <https://vastetvague.ca/>

Nujen, les combattantes • 19, 20 et 21 mai

Docuphoto de Zaynê Akyol. Portrait de soldates qui ont réussi l'exploit de chasser l'État islamique du Kurdistan syrien.

Se voir • du 26 mai au 9 juin

Installation de Soufia Bensaïd dédiée à la soutenable vulnérabilité humaine et qui dévoile des portraits à travers l'intimité du regard sur l'écran. **Vernissage le 26 mai à 17 h.**

Cinétoile

<https://cinetoile.wixsite.com/cinetoile>

Billets de cinéma : 12 ans et moins 5 \$; régulier 9 \$; entrée gratuite pour les élèves du cégep. Carte de 4 films à 27 \$ disponible en personne à la billetterie du Quai des arts

Close • 12 mai à 19 h 30

Drame : Léo et Rémi, 13 ans, sont amis depuis toujours. Jusqu'à ce qu'un événement impensable les sépare. Léo se rapproche alors de Sophie, la mère de Rémi, pour essayer de comprendre.

Gulistan, terre de roses • 21 mai à 14 h 30

Documentaire : Dans les montagnes et le désert du Kurdistan, les guérilleras kurdes dévoilent leur quotidien. Ces femmes révolutionnaires combattent Daech. Ce documentaire de Zaynê Akyol est une immersion intimiste dans leur univers.

Le sixième enfant • 24 mai à 19 h 30

Drame : Franck, ferrailleur, vit avec Meriem en banlieue parisienne. Un sixième enfant est en route et ils sont

confrontés à de graves problèmes d'argent. Julien et Anna sont avocats et ne peuvent pas avoir d'enfants. C'est l'histoire d'un arrangement impensable.

Jour de merde • 2 juin à 19 h 30

Suspense : Une jeune mère célibataire au bord de la dépression est envoyée au milieu de nulle part pour interroger un ermite.

Écomusée Tracadièche

Lancement de livre • 14 juin à 17 h

Lancement du livre, *Ada et la sandale de mer*, de France Cayouette, écrit avec 47 élèves de l'école Bourg et illustré par Catherine Côte. Suivez la page Facebook pour en savoir plus. Livre disponible en prévente au coût de 30 \$: <https://bit.ly/3VHxVz6>.

La croche cœur

10 juin à 20 h

11 juin à 14 h et à 20 h

Dirigé par Sylvie Lapointe, l'ensemble vocal sera accompagné de quatre musiciens. 12 ans et moins 20 \$; régulier 30 \$.

Maximum 90

418 364-6822, p. 3
<https://www.maximum90.ca/>

Ravel inspirations • 27 mai à 20 h

Aux carrefours de la musique de chambre et du jazz, le sextet, Cordâme, poursuit l'exploration des compositeurs français, avec l'univers de Maurice Ravel. Régulier 30 \$; 60 ans et plus 24 \$; membre Jeunesses musicales BDC 20 \$; étudiant 15 \$.

MRC Avignon

Patrimoine Avignon • 31 mai à 19 h

Conférence de Camillia B. Pilon sur les caractéristiques naturelles et bâties du territoire, sous l'angle des mouvements de population et des principaux types architecturaux. C'est gratuit, mais il faut réserver à la billetterie. Places limitées.

Théâtre À tour de rôle

418 364-6822, p. 4
<https://theatreatourderole.com/>

Paroles de journalistes • 19 mai à 19 h 30 et 20 mai à 20 h

Les journalistes Gilles Gagné, Isabelle Larose, Muriel Maalouf, Marie-Ève Martel et Caroline Montpetit livrent des monologues théâtraux issus de leurs histoires professionnelles. Textes de Sophie Gemme. Mise en lecture de Mathilde Benignus. Tarif 18 \$.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous qu'il y a 90 ans, Arthur Bernard devient maire de Carleton-Centre? À cette élection municipale de 1933, M. Bernard ne fait pas ses premières armes en politique puisqu'il siège à titre de conseiller depuis 1927, soit l'élection qui a suivi l'instauration des deux municipalités de Carleton-sur-Mer et de Carleton-Centre.

Fils de Louis Bernard et de Marie Cyr, Arthur naît en 1893. Il exerce différents métiers tout au long de sa vie. D'abord agriculteur comme son père, il délaisse ce métier pour ouvrir, dans les années 1920, une boulangerie sur la rue nommée en son honneur. Il est aussi pêcheur de saumon, un métier qu'il pratique pendant de nombreuses années, sa pêche à saumon étant située sur le banc de Carleton.

Arthur Bernard est actif au sein de la coopérative des pêcheurs, dont il a été l'un des membres fondateurs à l'automne 1923. Dans les documents d'archives, il est inscrit comme boulanger et pêcheur de saumon. À sa retraite, il vend sa pêche à saumon à Eudore Boudreau, dont la cabane fait désormais partie du patrimoine local.

À la fin des années 1950, à l'âge de 65 ans, Arthur Bernard et sa conjointe Éva Boudreau s'installent à Montréal. Leur séjour en ville dure 5 ans, puis ils reviennent dans la Baie-des-Chaleurs. Vers 1970, à près de 80 ans, il fait du porte-à-porte pour faire signer une pétition demandant la réunification de Carleton-sur-Mer et de Carleton-Centre, ce qui se fera en 1972 sous l'appellation de Ville de Carleton.

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadièche



Arthur Bernard, pêcheur de saumon et boulanger, a été maire de Carleton-Centre de 1933 à 1947. Photo : Écomusée Tracadièche.